



**Vierte schweizerische
Tagung zur inter-
nationalen Adoption**

**Quatrième colloque
suisse sur l'adoption
internationale**

Zürich, 29.2.- 2.3.2012



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP
Bundesamt für Justiz
Office fédéral de la justice

L'adoption et les facteurs qui influencent son déroulement

Thomas Gabriel & Samuel Keller

L'adoption suscite un vif intérêt dans le public. Les médias se penchent régulièrement sur le sujet, généralement en relation avec des destins particuliers ou avec des parents adoptifs célèbres dans le monde du spectacle – d'où les nombreux mythes et théories qui circulent sur ce mode de filiation et ses conséquences.

Etat de la recherche

Si l'adoption fait débat dans les médias, la littérature spécialisée est elle aussi très partagée sur les facteurs qui influencent le bien-être et le développement de l'enfant adopté. Par ailleurs, les études scientifiques se focalisent souvent sur les écarts par rapport à la norme ou les problèmes lors de l'adoption. On trouve néanmoins une large unanimité sur le fait que les ruptures, lors d'adoptions et de placements, sont plus fréquentes lorsque l'enfant vient de l'étranger que lorsqu'il est né en Suisse. A cet égard, l'adoption à l'étranger semble constituer un facteur de risque supplémentaire, notamment pour l'enfant, comme le confirment les études réalisées en Suède. Dans ce pays où la part d'enfants adoptés à l'étranger dans la population née après 1965 est, avec 1 % à 1,5 %, la plus élevée du monde, on a observé, comme lors de recherches comparables menées aux Pays-Bas, un risque élevé de problèmes mentaux graves et d'inadaptation sociale chez les enfants adoptés: « *Adoptees in Sweden have a high risk for severe mental health problems and social maladjustment* » (Hjern et al. 2002, p. 443). On ne disposait alors pratiquement pas de données pour la Suisse.

Outre l'origine de l'enfant, on peut citer d'autres facteurs de risque ou, à l'inverse, de protection. Attestés isolément de manière empirique dans différentes études, ceux-ci suscitent des discussions parfois très vives quant à l'influence qu'ils exercent :

A Du côté de l'enfant

Âge, nombre de placements antérieurs, frères et sœurs, handicap, problèmes comportementaux, troubles psychiques, état de santé, attaches avec la famille d'origine, puberté, besoin de refoulement ou d'explications.

B Du côté de la famille

Âge des parents, parcours préparatoire, appartenance sociale et attentes, religion, niveau d'éducation des parents, situation financière, réseaux sociaux, exis-

tence d'enfants biologiques, motivations et convictions, qualité des liens entre les époux ou les concubins, modification de la structure familiale, contacts avec la famille d'origine, familles monoparentales, adoption par des parents nourriciers.

C Du côté de l'intermédiaire en vue d'adoption

Préparation, conseils et soutien après le placement, intervention en cas de difficultés, qualité et professionnalisme de l'aide, compréhension et concrétisation des vœux et besoins de chacun, nombre de cas par spécialiste, situation financière, sérieux des partenaires.

Du point de vue scientifique, il ne suffit toutefois pas d'énoncer les différents facteurs d'influence séparément, car on peut partir du principe que tous interagissent les uns avec les autres. En d'autres termes, certains facteurs peuvent voir leurs effets se renforcer, s'annuler ou s'inverser lorsqu'ils se conjuguent avec d'autres. Ainsi, le fait que l'enfant ait déjà vécu de nombreux placements et présenté des troubles du comportement peut influencer les attentes et les motivations des adoptants. Ceux-ci identifieront plus vite les difficultés le cas échéant et accepteront plus facilement une aide professionnelle, de sorte que, combinés avec d'autres paramètres, les facteurs de risque initiaux pourront finalement avoir un effet protecteur. Ces interactions entre les différents facteurs au cours du processus d'adoption sont encore très mal connues.

Sous l'angle professionnel, la connaissance des facteurs d'influence – en particulier ceux qui exercent un effet protecteur, c'est-à-dire qui aident l'enfant et les parents adoptifs à surmonter les situations problématiques – complète utilement le savoir dont on dispose sur l'adoption. Si, théoriquement, on peut assez facilement expliquer l'échec d'une adoption par la présence de certains facteurs de risque, les faiblesses de cette argumentation apparaissent clairement quand on considère des adoptions qui, réalisées dans des circonstances adverses, se terminent

finalement bien : « ...children who swim when all predictors say they should sink » (Cowen et al. 1988).

L'étude zurichoise

Le projet de recherche réalisé à la demande de l'Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle du canton de Zurich en vue d'analyser les facteurs qui influencent le déroulement de l'adoption au niveau de l'enfant et de la famille (« *Adoption – Untersuchung von Einflussfaktoren auf Kind und Familie* ») vise avant tout à dresser un portrait fiable de la procédure d'adoption dans le canton de Zurich. Centrée sur les enfants adoptés et leur « well-being » (Keller 2010), les parents adoptifs et l'influence de la procédure, l'étude s'attache, à tous les stades des recherches, à répondre aux trois questions suivantes :

teurs de risque interagissent-ils au cours du processus d'adoption ?

- Quels éléments pourrait-on améliorer au niveau de l'enquête (pronostic) et de l'autorisation ?

Le projet visant à fournir des données en vue de l'établissement d'un pronostic et à améliorer la procédure, le champ de l'étude a été subdivisé en trois volets – enfant, parents et professionnels – dans un premier temps afin d'obtenir une vue d'ensemble nuancée. L'accent a été mis sur les interactions entre toutes les parties impliquées au cours du processus d'adoption, avec l'intérêt de l'enfant en point de mire. L'étude se compose de trois modules (par ordre chronologique) :

- **Module 1 : questionnaire standardisé, questions ouvertes et analyse des dossiers (2009)**

But du questionnaire : déterminer, sur la base de données objectives, la situation momentanée des enfants en comparaison avec une majorité standardisée

But de l'analyse des dossiers : déterminer la logique structurelle, le contenu et l'étendue des données enregistrées

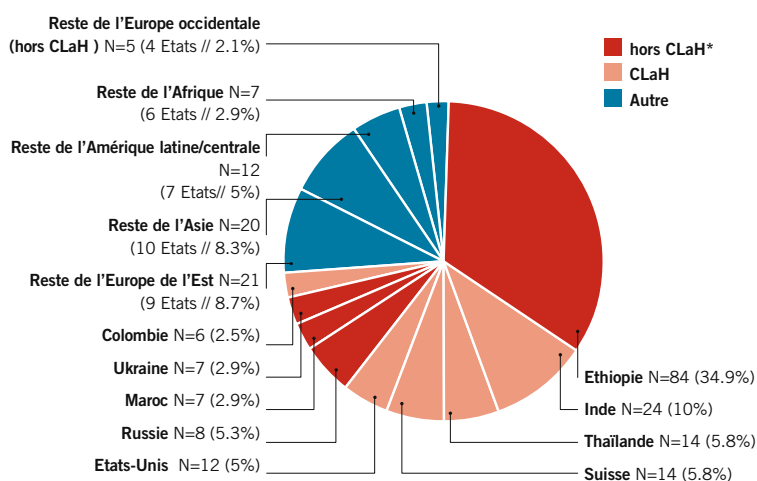
- **Module 3 : entretiens qualitatifs avec les parents adoptifs (2010)**

But : recueillir la vision subjective des parents en rapport avec la procédure d'adoption (office, intermédiaire en vue d'adoption et pays d'origine) et la situation des enfants afin de compléter les résultats du questionnaire standardisé

- **Module 2 : répétition du module 1 : questionnaire (2014)**

But : déterminer la situation des enfants au fil du processus, c'est-à-dire définir leur évolution par rapport à la première enquête (module 1) et en comparaison avec une majorité standardisée

Origine des enfants adoptés dans le Canton de Zurich (N=241)



* L'abréviation CLaH désigne la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (CLaH; RS 0.211.221.311).

- Quels sont les facteurs de protection qui contribuent à la réussite de l'adoption et les facteurs de risque qui jouent un rôle dans l'échec de celle-ci ?
- Comment les facteurs de protection et les fac-

Familles étudiées : l'échantillon

La première phase du projet a porté sur l'enregistrement des données qui reflétaient la façon dont les parents adoptifs voyaient le comportement de l'enfant et dont ils percevaient le processus d'adoption à ce

stade. Un questionnaire a été adressé à toutes les familles du canton de Zurich ayant accueilli un enfant en vue d'adoption entre le 1^{er} janvier 2003 (date de l'introduction de la nouvelle procédure officielle) et le 20 août 2009 (date de l'envoi du questionnaire). L'échantillon représente donc essentiellement les débuts de l'adoption. A ce stade, les difficultés liées à la puberté ou autres phénomènes apparaissant à plus long terme ne sont encore guère d'actualité. Le questionnaire a donc été envoyé à 195 familles qui avaient accueilli ou eu en placement 241 enfants au total entre 2003 et 2009; 154 familles avaient accueilli un enfant en vue d'adoption, 36 deux et 5 trois; dans trois familles, il s'agissait d'une adoption par une personne seule. Au final, 119 familles ont participé à l'enquête, avec 146 enfants adoptifs.

L'hypothèse selon laquelle les enfants adoptés en Suisse viennent majoritairement de l'étranger se confirme dans le cas de l'échantillon zurichois. Un peu plus de la moitié des enfants venaient de trois pays, l'Éthiopie, l'Inde et la Thaïlande; moins de 6% étaient nés en Suisse. Les 105 enfants restants (45% de l'échantillon total) étaient originaires de 43 autres pays, avec les différences que cela implique sur le plan culturel, politique et juridique.

Résultats du questionnaire (module 1)

Le « *Child Behavior Checklist* » (CBCL), un questionnaire standardisé, a servi d'instrument pour déterminer comment les enfants se portaient. L'évaluation de la centaine de questions du CBCL axées sur le comportement des enfants observable par les parents a permis l'utilisation de 6 échelles avec les cotations « plus que la moyenne », « dans la moyenne », « moins que la moyenne » et « seuil clinique ». Comme étalon de référence, le CBCL utilise un très grand groupe témoin constitué d'enfants qui représentent une enfance normale dans les sociétés occidentales. Une cotation « dans la moyenne » signifie que la fréquence du comportement considéré correspond à la valeur moyenne enregistrée pour tous les enfants interrogés jusque-là au moyen de cet instrument (population normale). Il ne s'agit donc pas d'une appréciation, mais d'une classification empirique par rapport au groupe témoin. Lors d'une valeur au « seuil clinique », la probabilité que les parents concernés fassent appel à une aide extérieure (service psychologique, psychologue pour enfants) est très grande, mais là encore, la valeur en question n'est pas à prendre comme un diagnostic.

Le CBCL a été choisi comme instrument pour cette objectivité, liée à l'emploi de grands groupes et études témoins, mais aussi parce qu'il permet une répétition de l'enquête. Les observations des

parents, le comportement en comparaison avec un grand groupe d'enfants du même âge et le développement individuel au fil du temps (cf. module 2: nouvelle enquête en 2014) ont donc été retenus comme indicateurs du bien-être (« well-being ») de l'enfant. Pour intégrer la perception subjective au stade de l'enquête écrite déjà et générer des thèmes pour les entretiens qualitatifs avec les parents, le formulaire a été complété par des questions ouvertes sur la procédure (irritation/satisfaction) et les enfants (quand votre enfant est-il content?).

En ce qui concerne la façon dont les enfants se portaient, les principaux résultats sont les suivants :

- Dans l'ensemble, on ne relève pas d'écarts significatifs par rapport à la population normale. Considérés globalement, les enfants adoptés ne constituent pas une population à risque ou une population protégée homogène.
- Dans certains domaines, on observe une accumulation de comportements positifs – une « anomalie positive », en quelque sorte – chez les enfants adoptés. En d'autres termes, dans plusieurs échelles de comportement, la fréquence des troubles est très nettement inférieure à celle à laquelle on peut s'attendre, en particulier durant les deux premières années qui suivent l'arrivée de l'enfant. Cela pourrait confirmer – c'est une grille de lecture possible – la phase dite de la lune de miel.
- Globalement, on relève donc peu de cas considérés comme critiques dans la population des enfants adoptés. Les quelques rares cas observés présentent toutefois plusieurs problèmes qui peuvent constituer un risque (plusieurs mentions critiques des parents en relation avec des troubles du comportement) et qu'il convient de prendre au sérieux. Bien que ces enfants ne soient pas nombreux, ils nécessitent une attention particulière.
- Autre facteur de risque possible mis en lumière par l'analyse: l'accumulation frappante de troubles de l'attention (scores inférieurs à la moyenne ou au seuil clinique) dans le groupe d'âge des 5 à 18 ans. A ce stade, il est impossible de dire ce que cela signifie: les enfants ont-ils besoin de davantage d'attention? Souffrent-ils de symptômes post-traumatiques? Les parents adoptifs réagissent-ils avec une plus grande sensibilité à la question que la population normale?

Le tableau ci-dessus résume les résultats obtenus dans les six échelles pondérées du CBCL (colonne

Fig. 1: Ecart entre le comportement des enfants adoptés et la population normale dans 6 échelles du CBCL

Echelle	1,5-5 ans	(N = 76)	5-18 ans	(N = 54)
Rejet affectif/difficultés sociales	☺☺ + 1,3	☺ + 2,9	☺☺ + 12,9	☺ - 15,5
	ok - 7,1	☹ + 0,2	ok + 0,1	☹ + 2,6
Anxiété/dépression	☺☺ + 17,1	☺ - 6,3	☺☺ + 3,7	☺ - 11,7
	ok - 11,0	☹ - 1,1	ok + 4,0	☹ + 0,6
Troubles somatiques	☺☺ + 21,1	☺ - 20,8	☺☺ + 9,3	☺ - 9,9
	ok - 4,5	☹ - 1,1	ok + 2,0	☹ - 5,0
Repli sur soi-même, introversion	☺☺ - 0,3	☺ + 2,9	☺☺ + 1,8	☺ - 4,3
	ok - 3,1	☹ - 1,1	ok + 0,1	☹ + 0,7
Troubles de l'attention	☺☺ + 6,6	☺ + 0,3	☺☺ - 9,3	☺ - 11,7
	ok - 9,7	☹ + 1,5	ok + 7,6	☹ + 11,7
Comportement agressif	☺☺ + 9,1	☺ - 7,8	☺☺ + 5,7	☺ - 10,7
	ok - 7,1	☹ - 1,1	ok + 4,0	☹ - 2,2

de gauche) pour les deux groupes d'âge considérés. Les champs en vert indiquent les domaines dans lesquels les enfants adoptés s'écartent de manière positive des valeurs attendues, ceux en rouge les domaines où ils s'en écartent de façon négative et ceux en blanc les domaines où les valeurs enregistrées et les valeurs attendues concordent.

Les écarts sont indiqués en pour-cent. Les symboles sont à lire comme suit : ☺☺ = jamais de troubles / ☺ = rarement des troubles / ok = parfois des troubles / ☹ = troubles d'une fréquence critique

Les résultats révèlent par ailleurs des valeurs comparables pour les deux sexes tant pour les écarts positifs que pour les écarts critiques. Ils ne mettent pas en relief de différences liées au pays d'origine ou à l'existence de frères et sœurs ou de frères et sœurs adoptifs. Au moment où l'enquête a été réalisée (2009), l'âge de l'enfant à l'arrivée dans la famille ne jouait pas non plus de rôle. Si ces résultats sont surprenants, ils doivent être interprétés avec prudence. Seule la répétition de l'enquête en 2014 (module 2) permettra de confirmer ces observations pour ce qui est du développement des enfants et de leur « well-being ».

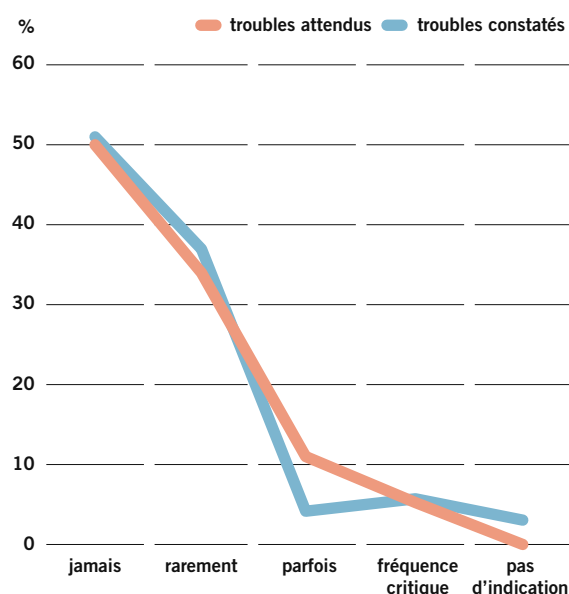
Pour mieux illustrer la logique du questionnaire, nous avons pris comme exemple, dans le graphique ci-après, l'échelle « rejet affectif » (comportement intériorisé) pour le groupe d'âge des 1,5 à 5 ans. La répartition des troubles attendus par rapport à la population normale est indiquée en gris, les troubles constatés chez les enfants adoptés de notre échantillon en bleu. Comme on peut le voir pour cette

échelle de comportement – comme pour les cinq autres (voir fig. 1) – les résultats concordent largement :

Résultats de l'analyse des dossiers (module 1)

En plus du questionnaire, une analyse des dossiers constitués par l'Office de la jeunesse et de l'orientation professionnelle a été réalisée dans le cadre du module 1. Il s'agissait de déterminer quels éléments avaient été enregistrés durant la procédure et comment. Les dossiers présentent de l'intérêt

Fig. 2: Troubles attendus et troubles constatés pour l'échelle de comportement «rejet affectif»



en ce sens qu'ils servent de base de décision lors de la procédure d'autorisation et qu'ils jouent par conséquent un rôle important sur le plan formel et juridique. Leur étude, associée aux résultats de la recherche, permet notamment de formuler des recommandations. L'analyse a principalement mis en lumière trois éléments :

- l'hétérogénéité des dossiers
- le rôle pas toujours clair des données recueillies
- le caractère normatif des rapports sociaux

L'analyse a fait ressortir des principes implicites très hétérogènes lors de la procédure. La notion de « bons parents », par exemple, qui revient fréquemment dans les rapports sociaux, n'est pas clairement définie. Elle recouvre une large palette de représentations qui va de l'honnêteté et de la droiture à l'amabilité et à la joie de vivre en passant par le respect entre conjoints, le sens des responsabilités, le dynamisme, le niveau d'éducation et l'ouverture. Il en découle une image elle aussi très disparate des conditions importantes pour garantir l'intérêt de l'enfant et, surtout, des éléments auxquels on reconnaît que ces conditions sont a priori remplies. Le rôle des données recueillies durant la période couverte par la procédure n'est pas toujours clair.

Point de vue des enfants

Etant donné que les données recueillies concernaient en premier lieu les enfants, il a paru important d'avoir leur point de vue. Pour ce faire, on leur a demandé de dessiner « comment ils seraient quand ils seraient grands ». Il s'agit là d'une nouvelle approche méthodologique dans la recherche sur l'enfant qui utilise les dessins comme une source à part entière pour définir le point de vue de la personne concernée et non comme une base pour poser un diagnostic psychologique à travers l'étude des couleurs et des symboles. Etant donné que seuls huit dessins ont pu être recueillis au cours de la première enquête vu le jeune âge de la plupart des enfants, ceux-ci ne permettent pas vraiment une utilisation à des fins d'analyse ; ils servent davantage d'illustration. Mais même ainsi, les dessins fournissent des indications supplémentaires lors de l'évaluation des données. Cette approche sera donc reprise en 2014, lorsque l'échantillon comportera davantage d'enfants plus âgés.

Résultats des entretiens avec les parents adoptifs (module 3)

Sur la base des résultats exposés ci-dessus, 23 fa-

milles dont les réponses au questionnaire CBCL lors du module 1 permettaient une comparaison ont été sélectionnées de manière contrôlée pour le module 3 (entretiens qualitatifs avec les parents adoptifs). Par sélection contrôlée, on veut dire que des paramètres connus comme le niveau d'éducation des parents, l'origine de l'enfant ou son âge à l'arrivée en Suisse étaient représentés et répartis de manière comparable dans le petit échantillon qualitatif (N = 23) et dans le grand échantillon quantitatif (N = 119). Le choix des participants aux entretiens qualitatifs a également été basé sur l'âge des enfants à leur arrivée (4 ans et plus), un âge élevé étant souvent cité comme facteur de risque dans la littérature, ainsi que sur les motivations et les expériences des parents tirées du module 1.

L'évaluation des discussions avec les 23 couples adoptifs a permis de dégager des questions et des expériences en lien avec le processus l'adoption qui se sont révélées importantes à ce stade dans l'histoire de toutes les familles considérées. Il s'agit en particulier de facteurs et de contextes spécifiques à l'adoption et au processus d'adoption.

L'analyse des entretiens a permis de définir dans un premier temps les principales hypothèses des parents adoptifs concernant les facteurs de protection et les facteurs de risque, hypothèses qui ont joué un rôle déterminant dans le choix de l'enfant. En s'engageant dans le processus d'adoption, tous les futurs parents adoptifs commencent à réfléchir aux décisions qu'ils devront prendre concernant le choix de l'enfant et de son pays d'origine et la communication avec l'entourage proche ou éloigné, des décisions qui leur paraissent importantes pour eux, mais aussi pour le bien de l'enfant. Il est toutefois rare qu'ils puissent se positionner sans la moindre ambiguïté, ce qui s'explique sans doute aussi par les informations très contradictoires émanant des différentes sources scientifiques et théories en circulation. Il n'en reste pas moins qu'une position claire des parents est implicitement attendue lors de la procédure. Il en résulte des tiraillements entre les « influences positives » et les « influences négatives » (logique du « ou... ou ») qui déterminent dans une large mesure les décisions, mais aussi les actions ultérieures. Ces positionnements peuvent favoriser une certaine sûreté lors de la préparation, mais ils peuvent également déstabiliser la future famille lorsqu'elle devra concrètement gérer les défis qui se posent, les hypothèses échafaudées se vérifiant rarement dans la réalité.

Les parents adoptifs interrogés dans le cadre du module 3 ont dû se positionner sur les points clés

suivants lorsqu'ils ont dû prendre des décisions, fournir des explications et exprimer des avis au cours du processus d'adoption (la liste n'est pas exhaustive) :

ou	
enfant le plus jeune possible (peu de souvenirs, de liens d'attachement)	enfant plus âgé (nombreux souvenirs, participation possible au processus)
enfant en bonne santé (pas de commerce d'enfants. Réserve : progrès possibles)	enfant avec des besoins particuliers (pas de commerce d'enfants. Réserve : progrès possibles)
enfant n'apparaissant pas d'emblée comme adopté (possibilité de se fondre dans la masse)	enfant typé (nécessité d'aborder ouvertement l'adoption)
contacts avec d'autres familles adoptives (possibilité d'échanges pour les parents et les enfants)	pas de contacts avec d'autres familles adoptives (ne pas exagérer l'importance de l'adoption)

S'il est important que les parents adoptifs puissent indiquer les critères qui dictent leur choix pour pouvoir évaluer leurs ressources et leurs représentations, mais aussi pour pouvoir minimiser les facteurs qui leur inspirent des craintes, ces nombreux positionnements, avec la réflexion sur les facteurs de risque et les facteurs de protection possibles et la liste des critères de sélection à établir, donnent au futur enfant un statut d'objet très marqué. Etant donné que, dans la réalité, l'enfant ne correspond jamais à un modèle standard, son arrivée aura tôt fait de bouleverser une position qui semblait claire. L'arrivée de l'enfant, souvent annoncée à brève échéance après de longues, voire très longues (parfois jusqu'à huit ans) phases d'espoir, d'attente, de décisions, de préparation et de théories, entraîne encore d'autres défis, spécifiques ou non à l'adoption, qui comportent de nombreux risques pour les parents adoptifs. Au contact de la réalité (familiale), ceux-ci devront se repositionner sur différentes questions qui ont bien souvent été abordées et imaginées durant la procédure sans qu'ils y prêtent attention. Cette phase de réorientation, ou « turn-over », peut parfois s'étendre sur des mois, voire des années, et soulever des difficultés. Le figure 3 (page suivante) illustre quelques-unes des questions à travers lesquelles de nombreuses familles devront se frayer un chemin comme à travers un entonnoir.

Modèles de comportement des parents adoptifs (module 3)

Durant la phase très dense du « turn-over » décrite ci-dessus, mais aussi par la suite, lors de contrariétés dans le quotidien familial, les parents adoptent différents modèles de comportement face à l'enfant en s'appuyant sur les questions abordées durant la longue phase préparatoire. L'analyse des entretiens a permis de dégager six modèles pertinents pour les familles adoptives, modèles que nous considérerons séparément pour l'instant. Ces modèles remplissent différentes fonctions à différents moments pour la construction d'une identité familiale commune et l'acquisition d'une certaine sûreté dans l'éducation. Les titres attribués aux divers modèles ne sont pas des citations tirées des entretiens, mais des paraphrases. En exagérant le trait, ils reflètent un idéal-type qui permet de définir la question clé :

1. Harmonie :

« Tout se déroule à la perfection ! »

Absence d'écarts/de problèmes ou refus de voir les problèmes

2. Explication :

« C'est à cause de l'adoption »

Vision centrée sur les écarts/les problèmes chez l'enfant

3. Irritation :

« Les autres font-ils la même chose ? Est-ce que je réagis correctement ? »

Incapacité de classer les comportements de l'enfant et les réactions qu'ils suscitent chez soi

4. Compréhension :

« A quoi cela tient-il ? A quoi cette réaction est-elle liée ? »

Recours au passé (possible) et au présent pour essayer de comprendre le comportement de l'enfant et les réactions qu'il suscite

5. Optimisme :

« Les progrès sont incroyables »

Centrage sur les progrès ; les écarts/les problèmes sont perçus, mais sans qu'on leur accorde une importance exagérée

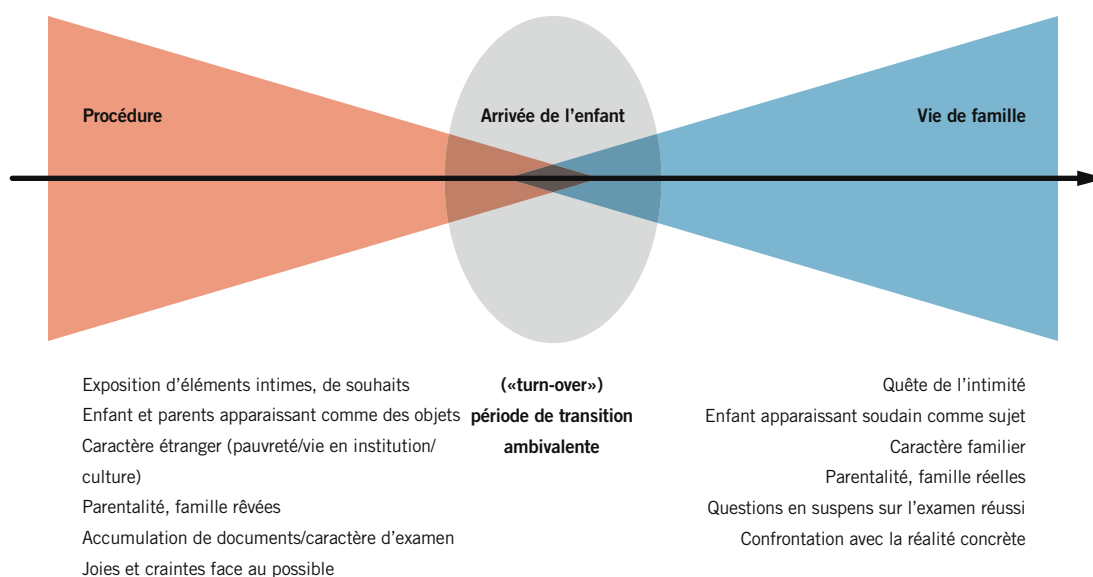
6. Sérénité :

« C'est la même chose avec d'autres. Chaque enfant est différent »

Tentative de résolution des problèmes centrée sur le présent, sans faire de comparaisons (approche subjective)

Les six modèles rencontrés chez les parents adoptifs, avec différents passages de l'un à l'autre dans la vie familiale, remplissent, dans la situation du moment, des fonctions qui affectent avant tout les possibilités de participation et le rôle de l'enfant. Ces fonctions

Fig. 3: Réorientation nécessaire («turn-over») à l'arrivée de l'enfant



peuvent avoir été reconnues par les parents adoptifs et être le résultat d'une application réfléchie et délibérée du modèle en question. Elles peuvent toutefois aussi influencer les interactions et la façon dont ils les interprètent sans qu'ils s'en rendent compte. Dans un cas comme dans l'autre, le modèle de comportement auquel les parents ont recours dans la vie de tous les jours a toujours une influence sur le rôle de l'enfant et la possibilité qu'il a de moduler le processus. En même temps, chaque modèle a des conséquences sur la sûreté ou le manque de sûreté dont les parents adoptifs feront preuve, notamment lors d'événements inhabituels ou déstabilisants dans les interactions avec l'enfant.

Pour faciliter la compréhension de ces modèles de comportement, mettons en parallèle, à titre d'exemple, les modèles 2 (explication) et 4 (compréhension):

Modèle 2 - Explication: «C'est à cause de l'adoption»

Lorsque l'enfant a un comportement qui surprend ses parents – généralement de manière négative –, ceux-ci seront tentés d'expliquer ce phénomène par l'absence de passé commun et par le fait que l'enfant n'a pas les mêmes gènes qu'eux. Au début en particulier, après des années de réflexion sur les risques d'une adoption, il est extrêmement difficile d'appliquer un autre modèle pour tenter de comprendre les choses. En principe, tous les parents adoptifs disposent d'une foule de connaissances sur les phases et les phénomènes typiques de l'adoption. Les fa-

milles interrogées dans le cadre des entretiens ont ainsi fait état de phénomènes tels que comportement d'adaptation trop marqué au début, symptômes liés à des manques, stockage de nourriture, phases de régression, refus de communiquer, besoin d'attention ou difficultés d'apprentissage.

S'il peut être utile à court terme d'expliquer les problèmes par l'adoption pour pouvoir comprendre, agir avec sûreté et faire preuve de patience, cette approche se caractérise toutefois par son côté absolu et fermé, qui laisse peu de place à un possible changement: elle assigne certains comportements à l'enfant, comme aux parents d'ailleurs. Les conséquences seront différentes selon que les parents expliquent par l'adoption des phénomènes isolés uniquement ou l'ensemble du comportement de l'enfant: dans ce second cas, cette attitude peut, si elle persiste, engendrer un manque de sûreté marqué chez les parents, qui se sentiront peut-être même incapables d'apporter un changement à la situation. Bien souvent, les parents ne verront et n'identifieront alors plus que les problèmes, qui mobiliseront leur attention, ou laisseront la peur de ces problèmes dominer dans leurs interactions quotidiennes avec l'enfant, ce qui rendra l'identification des ressources et des progrès de plus en plus difficile. Les citations ci-après, tirées des entretiens, montrent bien le caractère fermé de cette approche, la pression qui en résulte, mais aussi le manque de sûreté: «Ma foi, ce sont des enfants adoptés»; «avec un enfant adopté, rien n'est jamais sûr»; «c'est comme ça que ça se passe quand on adopte un enfant plus grand, non?»

Modèle 4 - Compréhension : « A quoi cela tient-il ? A quoi cette réaction est-elle liée ? »

Ce modèle, par lequel les parents cherchent à comprendre leur propre comportement et celui de l'enfant, se situe à l'opposé du modèle qui explique tout par l'adoption (mais aussi du modèle de l'harmonie ou de celui de l'irritation). Il se caractérise par la recherche de liens dans le passé, dans le présent et dans le contexte familial. Les parents adoptifs sont prêts à apprendre et à adapter leur comportement vis-à-vis de l'enfant. Ici encore, ils s'appuient en partie sur des références extérieures telles qu'autres famille adoptives ou non, conseils et ouvrages spécialisés. Mais compte tenu de la volonté de réflexion sur laquelle cette approche se fonde, les réponses ont rarement un caractère définitif, de sorte que les parents ressentent moins la pression de l'extérieur et qu'ils ont une plus grande souplesse pour réagir le cas échéant. Ils arrivent mieux à s'adapter et à donner ainsi à l'enfant et à la famille l'espace nécessaire pour construire une identité propre. En même temps, il leur est plus facile d'avouer qu'ils ont besoin d'aide.

Souvent, c'est seulement au moment où ce modèle est appliqué que les parents adoptifs peuvent avouer les rêves qu'ils caressaient ou les idées préconçues qu'ils nourrissaient. Il semblerait qu'une telle attitude soit rarement possible dès le départ, au moment où la famille tant souhaitée est enfin fondée ou peu après l'examen que constitue la procédure d'adoption. Les parents adoptifs doivent d'abord se libérer du carcan qui les gêne. Les citations ci-après illustrent bien cette approche basée sur la compréhension et l'ouverture: « C'est sans doute parce que sa mère le laissait toujours seul à la maison »; « c'est comme ça que ça se passait en institution »; « il n'a jamais connu cela »

Ces six modèles de comportement et les interprétations qui en découlent ne changent donc pas du jour au lendemain, et les parents ne peuvent pas s'appuyer sur un large répertoire dès le départ, la perspective étant très différente durant la phase préparatoire (cf. « turn-over »). Les tournants, c'est-à-dire les moments où les parents adoptifs se distancient des images, des théories ou des directions sur lesquelles ils se basaient jusque-là, obéissent toutefois à une logique générale au niveau de leur déroulement. Nous décrivons ci-après les trois principales évolutions que l'on peut observer dans les modèles de comportement implicites et/ou explicites des parents. A cet égard, il est intéressant de constater que, même si les chemins empruntés et les situations de départ ne sont pas les mêmes, toutes les familles aspirent à construire une identité subjective basée

sur un vécu et des expériences partagées et non sur des comparaisons et des normes. Les familles avec lesquelles les entretiens ont été réalisés ne se situent pas toutes au même stade dans les processus que nous décrivons, de sorte qu'il est impossible de dire actuellement si certaines vont stagner ou évoluer différemment. On n'en observe pas moins dans toutes les familles adoptives trois cheminements caractéristiques que nous avons pu dégager en nous appuyant notamment sur l'analyse des indications et des résultats enregistrés pour les familles considérées lors du module 1 :

Cheminement 1 :

De l'irritation à la compréhension.

Débuts marqués par un manque de sûreté, voire de l'anxiété, souvent en lien avec le modèle de l'explication.

Données du module 1 (pour les familles ayant suivi ce cheminement): enfant adopté jeune, immense joie d'être devenus parents, beaucoup de soucis, irritation par rapport à la procédure.

CBCL (cf. module 1): 3 enfants en dessous de la moyenne, 3 en dessus.

Cheminement 2 :

De l'harmonie à la compréhension en passant par l'irritation.

Débuts harmonieux ou problèmes passés sous silence, souvent en lien avec des contrariétés ou un optimisme forcé pouvant accroître la probabilité d'une irritation. Données du module 1 (pour les familles ayant suivi ce cheminement): enfant adopté jeune, plus de satisfaction par rapport à l'enfant lui-même et au professionnalisme de la procédure, peu de soucis.

CBCL: 5 enfants en dessous de la moyenne, 4 en dessus.

Cheminement 3 :

Sérénité dès le départ.

Débuts avec peu de comparaisons, d'explications et d'irritations. Données du module 1 (pour les familles ayant suivi ce cheminement): enfant plus âgé lors de l'adoption, peu de satisfactions/d'irritations en rapport avec la procédure, peu de soucis. CBCL: 3 enfants en dessous de la moyenne, 3 en dessus et 2 dans la moyenne

En observant les familles qui ont suivi ces différents cheminements, on constate que le passage d'un modèle à l'autre ne s'explique pas seulement par le comportement et le bien-être de l'enfant; en d'autres termes, il n'y a pas de correspondance entre l'évolution observée et les valeurs su-

périeures ou inférieures à la moyenne enregistrées pour les enfants dans le CBCL. Il est également intéressant de constater qu'il existe un lien entre des débuts dans la vie familiale marqués par l'anxiété et un grand nombre de soucis et d'irritations lors de la procédure, entre des débuts harmonieux et un petit nombre de soucis et beaucoup de satisfaction par rapport à l'enfant ainsi qu'entre des débuts sereins, un enfant adopté plus âgé et une certaine distance par rapport à la procédure sur le plan émotionnel. Il faudra attendre la répétition de l'enquête en 2014 pour en savoir plus sur ces phénomènes.

Conclusion et recommandations

Les résultats obtenus dans le cadre des deux modules présentés permettent de définir de premiers facteurs de risque et de premiers facteurs de protection lors du processus d'adoption. Une combinaison de troubles critiques du comportement chez l'enfant, associée à un manque de sûreté marqué et/ou à une tendance à passer les problèmes sous silence chez les parents adoptifs et à l'attribution d'un rôle statique à l'enfant, est considérée comme problématique et constitue donc un risque si elle perdure. Dans ce domaine, aucune caractéristique prise isolément n'a pu être définie comme un facteur de protection – enfant en bas âge à l'adoption, par exemple – ou comme un facteur de risque – enfant avec des besoins particuliers ou des troubles du comportement. Les différents facteurs sont étroitement imbriqués, en ce sens que des irritations ou des défis liés à la nécessité d'une réorientation («turn-over») ne constituent un risque qu'à partir du moment où les parents adoptifs et l'enfant ne parviennent pas à les surmonter, c'est-à-dire n'arrivent pas à trouver, dans la situation concrète, une façon de réagir qui permette d'éliminer les tensions. On retrouve cette imbrication entre facteurs de risque et facteurs de protection dans les domaines ci-après (la liste n'est pas exhaustive).

Facteur de risque 1 : aspiration à une normalité familiale servant à la fois de référence et de but

Même après l'arrivée de l'enfant, il semblerait que l'on recherche soit une normalité familiale supposée objective, soit une normalité de famille adoptive. Cette quête, qui commence durant la procédure, n'est pas en soi le signe d'un manque de sûreté dans le comportement avec l'enfant, car elle peut aussi susciter des prises de conscience importantes. Mais lorsqu'elle est ou devient une obsession au quotidien, lorsque les parents cherchent constamment des confirmations ou des justifica-

tions, il leur sera de plus en plus difficile de se fier à leur propre jugement. Le vœu de former une famille reste étroitement lié au désir initial d'enfant, et la référence au développement d'un enfant biologique semble renforcer la décision. Cette attitude n'est pas seulement liée aux attentes des parents adoptifs, mais très souvent aussi aux attentes normatives de l'entourage proche – (grands)-parents, amis – et de la société.

Facteur de risque 2 : logique formelle de la procédure

Lorsqu'ils considèrent rétrospectivement la procédure, certains parents adoptifs font état d'un véritable « parcours du combattant », sans discussion sur le fond. A l'arrivée de l'enfant, cela se traduit par le sentiment d'avoir certes réussi quelque chose mais de rester livré à de nombreuses craintes et dépendances et à une forte pression de l'entourage. La citation suivante, empruntée à une mère lors d'une deuxième adoption, montre à quel point les parents adoptifs cherchent avant tout à comprendre, durant la procédure, la logique cachée de celle-ci : « Nous avons appris depuis ce que nous ne savions pas la première fois ; la deuxième fois, je savais comment les choses se passaient. »

Facteur de risque 3 : dépréciation de l'adoption par l'entourage

Les enfants adoptés attirent l'attention lorsqu'ils ont une couleur de peau différente et suscitent de nombreuses réactions directes ou des ressentiments indirects. Le regard des autres peut pousser les parents adoptifs à voir des différences qui ne sont pas nécessairement liées à leur relation avec l'enfant. Ce phénomène pourrait notamment expliquer pourquoi pratiquement tous les parents adoptifs se justifient en soulignant expressément qu'ils « referaient » l'adoption. Mais même avant l'arrivée de l'enfant, le scepticisme et les critiques sont monnaie courante. Une mère qui a également fait l'expérience d'une grossesse a fort bien résumé ce stress additionnel dans une phase déjà difficile sur le plan émotionnel : « Quand on est enceinte, tout le monde dit : assieds-toi. Mais quand on entame une procédure d'adoption, tout le monde nous prépare avant tout aux horreurs qui peuvent se produire. » Les réactions possibles de l'entourage proche ou éloigné, de même que les stratégies pour y faire face, devraient par conséquent être intégrées dans le processus dès le moment où la décision d'adopter est prise, tout comme l'impact que ces réactions peuvent avoir sur les parents, l'enfant et la prétention à la normalité familiale.

Facteur de risque 4: logique du « ou ... ou »

La logique du « ou ... ou » fait référence à une vision dans laquelle il n'y a pas d'entre-deux: soit tout est parfait, soit tout s'explique par l'adoption. Elle traduit une conception de l'éducation dans laquelle les extrêmes dominant, avec le très positif d'un côté et le très négatif de l'autre. S'il est extrêmement rare que les choses se présentent ainsi dans la pratique, il est difficile de sortir de cette logique quand on est pris dans l'engrenage. Les parents qui continuent à insister sur le fait que tout est parfait ou que l'adoption explique tout semblent rester largement tributaires de références extérieures – parents, connaissances ou inconnus – pour ce qui est de l'éducation et de l'intérêt de l'enfant.

Facteur de risque 5: interprétation rigide de l'adoption

Nous avons déjà parlé des tiraillements entre les facteurs de risque et les facteurs de protection présumés et la prétendue sécurité que ceux-ci offrent pour affronter la réalité. Le risque d'une interprétation rigide qui en découle reste entier même si on laisse de côté des questions délicates comme l'âge, la santé et la couleur de peau de l'enfant ou les contacts avec d'autres familles adoptives. Il faudrait donner au couple la possibilité de prendre conscience de ses positions communes et individuelles lors de ce processus. Cela permettrait de garder une certaine souplesse par rapport à la direction définie à l'avance et de rester ouvert aux expériences. On pourrait ainsi créer une base solide pour que l'enfant puisse contribuer à façonner son rôle et que l'on œuvre ainsi véritablement dans son intérêt.

Facteur de risque 6: perception d'un contrôle en lieu et place d'un accompagnement

Lorsqu'une personne – un assistant social, par exemple – cumule les fonctions de contrôle et de conseil, cela suscite souvent des blocages chez les parents adoptifs, qui éprouveront des difficultés à exprimer leurs craintes et leurs difficultés. Ces blocages peuvent être renforcés par les longues phases d'attente et par le grand nombre de services impliqués. Les parents adoptifs peuvent alors se replier sur eux-mêmes, se fixer la barre très haut et s'interdire ainsi l'accès à des offres de soutien par la suite, comme le montre la citation ci-après: « Quand on a été contrôlé pendant des années par toutes sortes d'autorités pour voir si on est apte à élever un enfant adoptif, cela finit par devenir une sorte d'habitude, et on n'ose plus dire non, je n'y arrive pas. »

Facteur de risque 7: refus d'admettre les problèmes et les divergences

Certains problèmes peuvent devenir tabous quand on s'accroche trop à l'image d'une famille idéale et qu'on refuse tout ce qui s'en écarte. Ils peuvent même le devenir quand on aspire simplement à être une famille « comme les autres ». Le fait d'être différent peut mettre l'enfant et les parents sous pression et les déstabiliser. Le refus d'admettre les problèmes peut aussi être une réaction de défi aux mises en garde accueillies avec scepticisme contre les multiples risques d'une adoption. Une telle attitude peut se révéler problématique si les difficultés concrètes du côté de l'enfant ou des parents ou dans les interactions entre eux ne sont reconnues que lorsque la situation dégénère et que la recherche d'une solution devient un processus de longue haleine.

Lorsque ces situations à risque ne sont pas surmontées et que ces attitudes perdurent, elles empêchent les parents de se fier à leur perception personnelle, réduisent la marge de manœuvre, suscitent le besoin de se justifier ou d'en faire toujours plus et génèrent de l'anxiété au lieu de donner les moyens d'agir. Les facteurs de protection que nous décrivons ci-après peuvent atténuer ces risques, mais il est rare qu'ils les éliminent complètement. En d'autres termes, suivant la situation, on retombera dans la logique du « ou ... ou », dans des interprétations rigides ou encore dans le refus d'admettre les problèmes. Ce qui semble essentiel pour que les facteurs de protection puissent déployer leur effet, c'est qu'il y ait un changement dans la manière de voir et d'expliquer les choses.

Facteur de protection 1: découverte de sa propre normalité

Après l'arrivée de l'enfant, des références se créent au contact de la réalité quotidienne et de la personne réelle (et non imaginée) de l'enfant. Lorsqu'ils réussissent à relativiser leurs attentes et leur image de la famille en prenant appui sur la personne de l'enfant et la situation, les parents adoptifs élargissent simultanément leur marge de manœuvre et développent leur résistance face aux difficultés.

Facteur de protection 2: clarté et transparence de la procédure

La procédure officielle engendre souvent sans qu'on le veuille un sentiment d'impuissance chez les parents adoptifs. Ceux-ci ont l'impression de se retrouver démunis face aux formalités et à la problématique de l'adoption à la suite de malentendus sur le plan tant formel qu'informel, de doublons dans

la procédure ou d'un manque de transparence au niveau des compétences, des étapes ultérieures ou du professionnalisme des parties impliquées. Plus les différentes étapes de la procédure sont faciles à comprendre pour les parents adoptifs et plus elles permettent d'aborder la problématique de l'adoption avec transparence, plus les craintes diminuent jusqu'à l'adoption effective et plus le sentiment d'avoir les moyens d'agir se renforce.

Facteur de protection 3 : soutien de l'entourage

A travers ses réactions et les points de référence qu'il offre, l'entourage – grands-parents, voisins, amis, autres familles et familles adoptives – influence sensiblement la perception de soi en tant que parents (adoptifs) et famille (adoptive) et, par là même, l'assurance dans le comportement vis-à-vis de l'enfant. L'entourage assume par conséquent une fonction de régulation importante ; il détermine la marge de manœuvre des parents lors de difficultés au cours du processus d'adoption. Un scepticisme marqué de la part des proches n'encourage en effet ni la volonté de discuter ni celle d'admettre ses propres limites chez les parents adoptifs ; elle les pousse au contraire à passer les problèmes sous silence et à se replier sur eux-mêmes. A l'inverse, un soutien facilite une communication ouverte, car il n'est pas nécessaire de réfuter ou de confirmer des craintes exprimées de longue date par l'entourage.

Facteur de protection 4 : réflexion sur les peurs, les mythes et les idéaux

L'analyse montre qu'une attitude qui permet aux parents de s'avouer avec sincérité et authenticité que la réalité familiale ne correspond pas aux attentes et à l'image qu'ils s'en faisaient peut également être considérée comme un facteur de protection. De tels aveux présupposent toutefois que les parents reconnaissent et expriment ce décalage et qu'ils réagissent en conséquence. C'est là un pas qui peut paraître très simple, mais qui nécessite une énorme réflexion sur soi-même et une bonne dose d'auto-critique.

Facteur de protection 5 : « subjectivité » de l'enfant et des parents adoptifs

L'analyse montre par ailleurs qu'une certaine objectivité se construit au cours de la procédure, ce qui complique l'éclosion d'une subjectivité familiale basée sur les expériences propres des parents adoptifs. Ce passage de la question objective à la réalité subjective implique souvent des aveux quant à l'image générale qu'on se faisait de l'enfant et de la famille (voir facteur de protection 4). Dans ce domaine, l'en-

fant et les parents devront parfois se montrer patients. Si, au lieu de voir l'arrivée de l'enfant comme la fin d'une longue période d'attente, les parents adoptifs sont prêts à s'engager dans une phase d'accoutumance qui durera un certain temps (p. ex. parce qu'ils ont délibérément choisi un enfant plus âgé), ils auront davantage tendance à se montrer patients et à s'investir dès le départ.

Facteur de protection 6 : ouverture à un soutien extérieur en cas de difficultés

Etant donné que, durant la procédure, il n'est pas possible, pendant longtemps, de détacher l'intérêt de l'enfant de la responsabilité des professionnels engagés, la parentalité et l'image de l'enfant adoptif se construisent toujours aussi par rapport à un ensemble officiel de faits (voir facteur de protection 4). Il faudrait par conséquent réduire le plus possible les écarts entre la théorie dispensée lors de la préparation, avec les attentes qui en résultent, et la réalité. Ainsi, une demande de soutien ne doit pas être considérée comme un échec. Il faut en particulier éviter que les parents adoptifs qui se sentent peu ou trop sûrs d'eux aient l'impression d'être abandonnés à eux-mêmes ou n'osent pas demander des conseils ou un soutien (extérieur) s'ils ont un enfant qui présente plusieurs problèmes.

Facteur de protection 7 : disposition à changer des parents

Pour que les parents adoptifs soient prêts à changer, il faut souvent une irritation. En soi, celle-ci constitue un risque, parce qu'elle est liée à la déception ou à la frustration des parties impliquées. Mais si cette irritation est surmontée grâce à une réorientation qui se traduit par une nouvelle interprétation suivie d'une réaction, elle peut tout aussi bien se muer en un facteur de protection. La citation ci-après montre qu'une telle attitude suppose souvent aussi un renoncement : « Le changement a été extrêmement difficile, mais je crois qu'il a abouti. »

Sur la base de ce qui précède, trente-cinq recommandations ont été formulées dans les domaines suivants (pour le détail, cf. Gabriel/Keller 2012) :

Procédure :

- Donner les moyens d'agir au lieu de contrôler
- Adopter une logique ouverte et non fermée
- Encourager une approche fondée non pas sur les normes, mais sur l'expérience et sur l'enfant
- Tenir compte de la charge émotionnelle des périodes de transition
- Centraliser les connaissances, éviter les contradictions
- Systématiser le contenu des dossiers

Préparation des parents :

- Construction graduelle du lien entre les parents adoptifs et l'enfant

Ces recommandations et les conséquences à en tirer dans la pratique ont été discutées pour la première fois avec des spécialistes lors des ateliers proposés à l'occasion du Quatrième colloque sur l'adoption internationale; le résultat de ces travaux est documenté dans la présente brochure.

Bibliographie

- Cowen, E. L./ Work, W.C. (1988): Resilient Children, Psychological Wellness and Primary Prevention. In: American Journal of Community Psychology 16, p. 591–607.
- Gabriel, T.: Resilienz – Kritik und Perspektiven. In: Zeitschrift für Pädagogik, Heft 2 (2005), p. 207–217.
- Gabriel, T./ Keller, S.(2012): Adoption. Einflüsse auf Kind und Familie. Zurich (parution en novembre 2012).
- Hjern, A./ Lindblad, F./ Vinnerljung, B. (2002): Suicide, Psychiatric Illness and Social Maladjustment in Intercountry Adoptees in Sweden: a Cohort Study. In: THE LANCET, Vol 360, p. 443–448.
- Kasten, H. (2006): Scheitern von Adoptiv- und Pflegeverhältnissen. In: Paulitz, H.: Adoption: Positionen, Impulse, Perspektiven. Munich, p. 242–270.
- Keller, S. (2010): Konkrete Erziehungsziele? Well-being von Kindern und seine normativen Prämissen. In: neue praxis. Zeitschrift für Sozialarbeit, Sozialpädagogik und Sozialpolitik (40/2). Lahns-stein, p. 176-190
- Paulitz, H. (2006): Adoption. Positionen, Impulse, Perspektiven. Munich.